

Image not found or type unknown



Dossier de surendettement

Par **bacqueville**, le **05/02/2011** à **11:52**

Bonjour , la durée d 'un plan de sur endettement peut elle être raccourcie si le bénéficiaire vend ses biens pour régler ses créanciers ? ou est il obligé d 'attendre l échéance de ce plan ? Merci

Par **001**, le **01/03/2011** à **14:23**

bonjour,
si vous vendez vos biens pendant le déroulement du plan et que vous remboursez vos dettes, demandez a chaque créancier une attestation de paiement, et vous pourrez ainsi cloturer le plan et être défiché FICP